

FUDGE #5 - Règlement de l'appel à films

FESTIVAL DU FILM UNIVERSITAIRE DU GRAND EST

Règlement de l'appel à films 2026

Deadline : Vendredi 12 juin 2026 à 23:59:59

PRÉAMBULE

La 4e édition du Festival du Film Étudiant Universitaire du Grand Est (ci-après nommé : FUDGE), l'un des plus grands événements étudiants du Grand Est, fut incroyable avec des salles plus que remplies et une animation survitaminée.

La prochaine édition se tiendra les 9 au 10 octobre 2026 à Metz :

- Vendredi 9 octobre
 - Soirée : Cérémonie d'ouverture au Cinéma KLUB
- Samedi 10 octobre :
 - Matin : Projection-rencontre professionnelle au Cinéma KLUB
 - Après-midi : Tables-rondes à la MCL Metz
 - Soirée : Cérémonie de clôture au Cinéma KLUB

01. CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription d'un court-métrage est gratuite dans la limite de deux court-métrages par réalisateur·ice.

L'appel à court-métrage concerne les films remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- films terminés après le 1er janvier 2024
- films dont le·la réalisateur·ice est :
 - un·e étudiant·e en cours de cursus en région Grand Est
 - un·e étudiant·e ayant arrêté ses études et dont la dernière période de scolarité est 2024-2025 en région Grand Est
- films d'une durée maximum de 8 minutes, génériques compris

NB : le·la réalisateur·ice n'a pas besoin d'avoir effectué un cursus dans le cinéma pour nous soumettre son film.

L'inscription est ouverte :

- À tous les genres de films : action, comédie, fantastique, etc...
- À tous les types de films : fiction, documentaire, animation, artistique, etc...
- À toutes les structures : associations, lycées, universités, IUT, etc...
- Aux films n'ayant jamais été projetés aux éditions précédentes

NB : Au cas par cas, l'association accepte l'inscription d'un film en cours de post-production dès lors qu'une version de travail proche du résultat final peut être envoyée avant la clôture des inscriptions et où une version définitive peut être envoyée à temps pour le Festival en cas de sélection. Pour de plus amples informations, contactez-nous.

02. PROCÉDURE D'INSCRIPTION À L'APPEL À FILMS

L'inscription est limitée à 2 courts-métrages par réalisateur·trice.

Pour inscrire un film, deux formulaires d'inscription en ligne doivent être dûment remplis et correctement renseignés pour chaque film inscrit.

L'inscription est validée par un accusé de réception de notre équipe (n'hésitez pas à nous relancer après une semaine sans réponse).

L'inscription d'un film induit l'acceptation sans réserve du présent règlement.

03. GESTION DES COPIES

Une fois la sélection finale fixée, nous demanderons aux ayants droits de nous fournir une copie de leur film conforme aux normes techniques transmises lors de l'annonce de la sélection.

NB : Tout film dont la copie n'est pas reçue aux dates indiquées dans la notification de sélection peut être retiré de la sélection.

04. USAGE DES FILMS SÉLECTIONNÉS

Les participants cèdent à l'association LA FUDGERIE, sans contrepartie et sans limitation dans le temps, l'usage d'images et d'un extrait (de quelques secondes à quelques minutes en fonction de la durée totale) de leur film pour la diffusion dans les différentes publications du FUDGE et dans la presse, les médias et internet. Les données fournies lors de l'inscription sont susceptibles de faire l'objet de corrections ou de modifications préalablement à leur publication.

Le·la réalisateur·trice d'un court-métrage sélectionné s'engage à rendre privée ou hors-ligne leur film sur toutes les plateformes où il est diffusé jusqu'au lendemain du festival. Sa diffusion dans des festivals reste possible.

Pour qu'un film sélectionné soit projeté, le·la réalisateur·ice devra acheter un pass équipe de film +.

05. DROITS

En inscrivant leur(s) film(s), les participant·e·s garantissent à l'association LA FUDGERIE de détenir l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la participation du film ainsi qu'aux utilisations accordées à l'association en vertu du présent règlement. A ce titre, la responsabilité de l'association LA FUDGERIE ne peut être engagée en cas de troubles, de

revendications et évictions quelconques de toute action de tout tiers sur quelque fondement que ce soit.

06. INVITATIONS

Les membres des équipes des films sont invités à être présents lors du festival. Au moins un membre de l'équipe d'un film sélectionné doit être présent lors de la cérémonie de clôture. Dans le cas contraire, l'association LA FUDGERIE se réserve le droit, en cas de victoire d'un prix, de l'octroyer au court-métrage suivant en fonction des votes. Les équipes seront également invitées à présenter leur film et à répondre aux questions du jury et du public.

07. HÉBERGEMENT

Sur demande, l'hébergement des réalisateurs·ices des films sélectionnés pour la compétition officielle est pris en charge du vendredi soir au dimanche matin par LA FUDGERIE. En fonction du budget, nous pourrions héberger un nombre limité des membres d'équipe de film. Les invité·e·s seront logé·e·s dans une auberge de jeunesse, un hôtel ou un airbnb. Les membres d'équipe de film devront acheter un pass équipe de film +.

08. RESTAURATION

Uniquement la restauration du samedi midi est prise en charge par LA FUDGERIE. Il s'agira d'un buffet froid.

09. TRANSPORT

Les transports sont pris en charge par LA FUDGERIE pour les membres d'équipe de film en compétition officiel sous réserve de la validation d'un prévisionnel et de la transmission de justificatifs. Ils devront acheter un pass équipe de film +.

10. MEMBRES DU JURY

Le jury est composé de professionnels du cinéma, de l'audiovisuel, des médias, de représentants du monde culturel et du·de la réalisateur·ice du film ayant gagné le prix du jury de l'année précédente. Il peut également être composé de maîtres de conférence en cinéma, de représentants de structures publiques et d'associations, d'élus locaux, ainsi que de personnalités publiques. Les membres du jury seront présents aux projections et poseront des questions aux nominé·e·s.

10. PRIX & RÉCOMPENSES

7 prix seront décernés dont 6 par les membres du jury :

- Fudge d'or (Prix du jury)
- Fudge du Public
- Fudge du Scénario
- Fudge de la Direction Artistique
- Fudge de la Photographie

- Fudge du Montage
- Fudge du Son
- Fudge de l'Interprétation

CONTACT :

Mail : contact@lefudge.fr

Instagram : [@festival_fudge](https://www.instagram.com/festival_fudge)

Site web : www.festival-fudge.fr